

Alimentation &
Agriculture

Création et Transmission en Agriculture (PRCTA)

Objectifs :

- maintenir au maximum le tissu régional d'exploitations agricoles en améliorant la transmission et en développant la création d'exploitations agricoles,
- donner envie d'aller vers ce métier en veillant à relocaliser les productions, à favoriser des projets dégagant une valeur ajoutée optimale et à moderniser les outils de production,
- fédérer les acteurs concernés en partageant les enjeux et en coordonnant les actions.

Depuis plus de vingt ans, le renouvellement des générations en agriculture est très insuffisant en Nord-Pas de Calais, c'est un enjeu crucial pour notre région. Plus de 60% des exploitants de plus de 55 ans ne connaissent pas leur successeur alors qu'ils représentent 30% des exploitants (Source Agreste 2010).



Impulsée en 2011, une vaste mission d'enquête « Demain, je serai agriculteur » a rassemblé plus de 260 personnes

représentant 90 organismes pour réfléchir collectivement aux solutions à apporter à cette question.

La mission a démontré que la co-construction sur la question complexe de l'installation agricole est possible. Elle a abouti à l'élaboration collective du « Livre blanc sur la création et la transmission d'exploitations agricoles » qui présente un diagnostic partagé et identifie des propositions d'actions concrètes.

Chiffres Clés

120 projets d'installation financés par le Conseil régional depuis 2010 (en dehors des dispositifs de l'Etat)

Plus d'un million d'euros engagés par le Conseil régional sur des projets du PRCTA en 2013

12 actions mises en oeuvre par les acteurs régionaux suite au Livre Blanc

Dans les faits

Grâce à ce travail de concertation, le Conseil régional et ses partenaires ont co-constitué le Programme Régional à la Création et à la Transmission en Agriculture (PRCTA) qui propose un ensemble de dispositifs coordonnés autour de 4 axes.

- **Mise en réseau, échange et communication** sur la création et la transmission en région, qui constituent l'un des points d'ancrage forts du PRCTA. Les acteurs poursuivent les échanges initiés lors de la mission

d'enquête à travers les « chantiers du PRCTA ». Ces chantiers, en apportant un éclairage concerté sur les priorités déjà identifiées, alimentent le programme.

- Action sur le foncier

L'accès au foncier constitue l'une des principales préoccupations des porteurs de projet d'exploitation agricole. Des solutions innovantes ont été lancées en région : prospection foncière, veille active du marché foncier, intermédiation locative, portage foncier, accès solidaire au foncier et sensibilisation des élus locaux à la préservation du foncier agricole.



Création et Transmission en Agriculture (PRCTA)

- Accompagnement et formation des porteurs de projet et des cédants

La communication positive sur l'installation agricole et le métier d'agriculteur constitue une nouvelle approche, pour un accueil amélioré des porteurs de projet. Les initiatives soutenues témoignent de la volonté des acteurs publics et privés d'accueillir de nouveaux agriculteurs.

Chaque porteur de projet a accès à une formation et un accompagnement, via le parcours de professionnalisation personnalisé conduit avec l'Etat. Après l'installation, les agriculteurs peuvent bénéficier d'un suivi de leur projet, également financé par la Région.



Périmètre du PRCTA :

Les principaux acteurs concernés sont les futurs agriculteurs, les porteurs de projet souhaitant s'installer en agriculture.

Le PRCTA associe l'ensemble des acteurs de l'installation et de la transmission en agriculture : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et la Forêt (DRAAF), Directions Départementales des

- Financement des projets

Le dispositif régional existant, dédié aux porteurs de projet d'installation âgés de 18 à 40 ans qui n'ont pas accès aux aides de l'Etat, se poursuit. Il s'agit de permettre aux nouveaux exploitants, s'installant pour la première fois, de démarrer leur activité de manière viable.

Pour aller plus loin :

En 2014 afin d'accompagner financièrement les porteurs de projet dans la constitution des fonds propres nécessaires à la création, à la reprise d'entreprise, le Conseil régional a créé un fonds doté de 1 000 000€ pour la mise en œuvre d'un prêt à 0%, le « prêt PRCTA ».

Territoires et de la Mer (DDTM) et Conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, Chambre d'agriculture de région, SAFER, VIVEA, CEDAPAS, Avenir, Jeunes Agriculteurs, Terre de Liens, AFIP, FRCUMA, FRCOOP, A Petits Pas, MFR ...

Résultats attendus

- Progression des installations / transmission ;
- Mobilisation des acteurs et travail de coopération en réseau et dans la durée ;
- Développement d'une dynamique constructive entre les acteurs ;
- Convergence des initiatives portées en Nord-Pas-de-Calais ;
- Mise en œuvre opérationnelle des propositions issues des chantiers.

Pour en savoir plus...

Jean-Louis Robillard, Vice-président Alimentation, Régionalisation de l'agriculture et Ruralité
jean-louis.robillard@nordpasdecalais.fr

Patricia Clément, Assistante de Jean-Louis Robillard,
patricia.clement@nordpasdecalais.fr – 03 28 82 56 13